

Monsieur Olivier Veran  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
Ministère de la Santé  
14, Avenue Duquesne  
75350 PARIS SP 07

Paris, le 25 février 2021

Objet : vaccination anti-covid 19 des patients atteints mucoviscidose

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les difficultés d'accès au vaccin anti-Covid des patients atteints de mucoviscidose.

En premier lieu s'agissant de patients greffés, à très hauts risques infectieux et ayant été reconnus prioritaires dans la campagne vaccinale en cours, nous constatons qu'ils y accédaient avec difficultés. C'est la raison pour laquelle, en lien avec la filière Muco-CFR, nous menons actuellement une enquête flash pour connaître précisément le niveau de vaccination de cette population. Nous pensons qu'il est de votre responsabilité que cette population accède effectivement au vaccin dans les plus brefs délais compte-tenu du très haut risque auquel ils sont actuellement exposés.

Par ailleurs, le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, dans sa note en date du 15 février, recommande l'accès prioritaire également pour les patients atteints de mucoviscidose lorsqu'ils sont diabétiques, cirrhotiques ou encore ceux dont les fonctions respiratoires sont altérées.

Il nous paraît donc urgent que le gouvernement en tire toutes les conséquences et que cet accès leur soit également assuré sans délai.

Vaincre la Mucoviscidose finance actuellement une étude sur l'exposition au risque sévère de Covid-19 des patients atteints de mucoviscidose réalisée par le Pr Harriet Corvol de l'Hôpital Trousseau. Cette étude va être étendue aux aspects vaccinaux anti-Covid 19. Nous serons ainsi en mesure de connaître précisément l'état vaccinal de l'ensemble de la population atteinte de mucoviscidose.

Vous le savez, la mucoviscidose est une maladie qui touche environ 7500 patients dont l'âge moyen au décès est de 34 ans. Vivre avec la mucoviscidose, c'est en temps normal vivre avec une épée de Damoclès et c'est un combat de chaque instant. En outre, la récente étude EPI-PHARE publiée le 18 février à partir des données du SNDS indique que la mucoviscidose présente un risque 4 fois supérieur d'hospitalisation face à la Covid. C'est pourquoi, face à ce risque supplémentaire qu'est la Covid-19, il est indispensable que tous les patients atteints de mucoviscidose accèdent sans délai à la vaccination anti-Covid et que cette pathologie soit inscrite parmi les personnes prioritaires atteintes de certaines maladies rares. Il serait trop grave que nous ayons à déplorer des situations dramatiques chez les patients, alors même qu'ils auraient pu être protégés par une vaccination.

Aussi, nous vous remercions de nous faire part des mesures prises par le gouvernement pour assurer la protection effective de cette population reconnue comme hautement vulnérable face à un tel risque.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre respectueuse considération.

**Pierre Lemarchal**

Président

Association Gregory Lemarchal



**Pierre Foucaud**

Président

Vaincre la Mucoviscidose

